

**Direction de la Voirie
et des Déplacements**
Service des canaux

**VIGILANCE
PARTICULIÈRE**



AVIS À LA BATELLERIE n° 2025 - 51

CANAL DE L'OURCQ À GRAND GABARIT

Paris, le 11 juin 2025

Finalisation de la mise en place du dispositif de sécurité de l'aire de baignade du bassin de la Vilette

Paris 19^{ème}, entre le pont de Crimée (P.K 0.800) et l'écluse de la Vilette (n°1 et 2)

Du lundi 30 juin au vendredi 04 juillet de 8h00 à 11h30

Ces travaux ne nécessitent pas d'arrêt de la navigation, toutefois la présence de scaphandriers et d'embarcations en dehors du chenal de navigation est à prévoir.

Les usagers sont invités à :

- redoubler de prudence, en appliquant le devoir de vigilance (article R.4241-15 du R.G.P.) ;
- réduire la vitesse de leur bâtiment ;
- respecter la signalisation mise en place (éviter les remous) ;
- à rester en veille VHF sur le canal 10 ;
- se conformer aux instructions qui pourraient leur être données sur place par les agents de la navigation.

Marie-Pierre PADOVANI

**L'ingénieure en chef
Responsable du service des canaux**

Date limite d'affichage : 05 juillet 2025

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données, le destinataire bénéficie d'un droit individuel d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles qui le concernent. Vous pouvez pour cela vous adresser à patricia.rodrigues@paris.fr.